



Cours de vacances été 2026

Domaine de la Fressange
Saint-Didier-en-Velay

du 24 au 28 août



DOSSIER D'INSCRIPTION

Fiche d'identité

- Nom : ● Prénom :
- Date et lieu de naissance :
- Nom d'un responsable : ☐ père ☐ mère ☐ tuteur
- Adresse :
- Code postal : ● Ville :
- Tél. fixe : ● Email :
- Portable du père : ● Portable de la mère :

Renseignements scolaires

- Classe de (2025-26) : ● Entrée en classe de (2026-27) :
- Spécialités (pour le Lycée) : ● Maintien prévu : ☐ oui ☐ non
- Dans quel(s) domaine(s) l'enfant est-il en réussite?
- Quelles sont ses principales difficultés?
- Dans quel(s) champ(s) de compétence souhaitez-vous que votre enfant progresse?

Connaissances

- ☐ Renforcement général des acquis
- ☐ Traitement de difficultés particulières

Méthodologie

- ☐ Techniques d'apprentissage
- ☐ Organisation du travail

Attitude

- ☐ Confiance en soi
- ☐ Concentration
- ☐ Investissement personnel

- Merci de joindre une copie des bulletins scolaires de l'année 2025-26 au dossier (cf. pièces à fournir).
- Suite à l'inscription, un entretien sera organisé avec la famille pour préciser ces informations scolaires et préparer efficacement le stage.

Le stage

- **Choix de la durée :** ☐ 3 jours (24,25 et 26/08) ☐ 5 jours (du 24 au 28/08 inclus)

Un temps de bilan individuel avec les professeurs est proposé aux familles pour délivrer les conseils pédagogiques et clore le stage.

- **Restauration du midi :** ☐ retour au domicile ☐ repas personnel sur place*

* Les repas personnels des stagiaires pourront être conservés dans un frigidaire et/ou réchauffés au micro-onde. Des couverts sont mis à disposition.

Le calcul du tarif

Conformément à la vocation sociale de l'association organisatrice, le coût du stage est indexé aux revenus des familles en tenant compte du nombre de personnes à charge. Veuillez vous reporter à la grille ci-dessous pour déterminer le tarif correspondant à votre quotient familial selon la durée du stage choisie.

Quotient familial	moins de 450	entre 450 et 650	entre 650 et 850	entre 850 et 1050	plus de 1050
Tarif 3 jours	90€	115€	140€	162€	186€
Tarif 5 jours	150€	190€	230€	270€	310€

- **Réductions fratries :** 2^e enfant inscrit : **-15%** / 3^e enfant et plus : **-30%**
- **Une attestation de quotient familial** fournie par la Caf doit être impérativement jointe au dossier d'inscription pour valider la tranche tarifaire correspondant à votre situation (cf. pièces à fournir).

Les pièces à fournir

- ☐ Copie des bulletins trimestriels ou de relevés de notes de l'année scolaire 2025/26
- ☐ Copie de la carte vitale et de la complémentaire santé le cas échéant
- ☐ Attestation de quotient familial de la Caf
- ☐ Fiche sanitaire complétée

Conditions financières et règlement

- Ce dossier complété doit être retourné à l'adresse ci-dessous accompagné d'un acompte de 40€ (formule 3 jours) ou de 60€ (formule 5 jours) par chèque. En cas de désistement, cette somme reste acquise à l'association. Le règlement du solde du stage doit intervenir dès réception de la facture et au plus tard au 30/08/25. Un paiement échelonné (de 2 à 4 fois) est accepté.
- Possibilité de régler par chèques-vacances. 
- M./Mmeparent(s)/responsable(s) de
déclarons exactes toutes les informations que nous avons fournies, certifions avoir lu le règlement du cours de vacances joint à ce dossier, y adhérons, et demandons l'inscription de notre enfant tout en fournissant les pièces nécessaires.

Date: Signature(s):

✉ Œuvre des Enfants à la Montagne

La Fressange, 80 Chemin de la Girolle, 43140 Saint-Didier-en-Velay

Tel. : 06.23.49.53.65

secretariat.oem@gmail.com

<http://oeuvre-des-enfants-a-la-montagne.fr>

2/2



Cours de vacances été 2026

Domaine de la Fressange
Saint-Didier-en-Velay

du 24 au 28 août



FICHE SANITAIRE DE L'ENFANT

Nom : Prénom :

Sexe: Masculin Féminin

Date de naissance: / /

Médecin traitant

Nom :
Adresse :
Téléphone :

Dernières vaccinations

(à renseigner à partir du carnet de santé ou joindre les photocopies des pages correspondantes
ou un certificat médical attestant que les vaccinations obligatoires en collectivité sont à jour)

DT Polio (Diphtérie – Tétanos – Polio):

BCG :

Derniers tests tuberculiniques :

Autres :

NB: si l'enfant n'est pas vacciné, joindre un certificat médical de contre-indication

Renseignements médicaux

Si votre enfant est en situation de handicap ou s'il souffre d'une allergie, un rdv sera fixé pour établir un Protocole d'Accueil Individualisé

Antécédents particuliers : fractures, entorses, autres (précisez)...

oui

non

Lesquels ?

Difficultés de santé (maladies, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les
précautions à prendre

Allergies alimentaires

oui

non

Médicamenteuses

oui

non

Lesquelles ?

L'enfant suit-il :

un régime alimentaire sur prescription

oui

non

un traitement médical ?

oui

non

médicale ?

Lequel ?

NB : aucun médicament ne pourra être donné à l'enfant sans l'ordonnance de prescription (sauf cas exceptionnel)

Précautions à prendre pour certaines activités sportives

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, un appareil dentaire, des
prothèses dentaires, etc...

oui

non

Lesquels ?

Attestation du responsable de l'enfant

Je soussigné,
représentant légal, titulaire de l'autorité parentale de l'enfant,....., déclare exacts
les renseignements portés sur cette fiche, autorise le responsable du centre de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures
(traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant et m'engage à rembourser
totalité des sommes avancées.

Date :

Signature :



Cours de vacances été 2026

Domaine de la Fressange
Saint-Didier-en-Velay

du 24 au 28 août



FICHE REGLEMENT

1- L'association organisatrice

Les cours de vacances estivales « La tête & les jambes » sont proposés par l'Œuvre des Enfants à la Montagne. C'est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique fondée en 1893 qui a organisé pendant plus d'un siècle des séjours de vacances en milieu rural à destination d'enfants issus des villes. Des centaines de jeunes ont ainsi été accueillis, notamment au domaine de la Fressange à Saint-Didier-en-Velay, centre de vacances et de loisirs par excellence, en partenariat avec la municipalité.

2- Le projet éducatif

- **Objectif principal** : Ayant toujours placé l'épanouissement intellectuel, physique et moral des jeunes au cœur de ses projets associatif et éducatif, l'Œuvre des Enfants à la Montagne organise cette année un stage estival de remise à niveau pour leur permettre de réussir leur rentrée scolaire, tout en profitant pleinement de leurs vacances.

- **Objectifs pédagogiques** :

- Revoir les principales notions des programmes officiels
- Faire acquérir des méthodes de travail, d'apprentissage et d'organisation efficaces
- Redonner confiance à l'élève qui doute à travers une pédagogie bienveillante
- Redonner le goût de l'effort et de la réussite à l'élève « décrocheur » par une approche différenciée des apprentissages
- Permettre à tous d'aborder la rentrée de septembre avec sérénité en l'ayant bien préparée

- **Le public concerné et la durée** :

Le stage est ouvert aux élèves du CP à la terminale, pour une durée d'une semaine.

- **La mise en œuvre pédagogique** :

- Chaque enseignement reprend les points-clés du programme de l'année écoulée.
- En amont du stage, une expertise du niveau et des difficultés propres à chaque élève est conduite afin de cibler ses besoins.
- En matinée les cours se déroulent par petits groupes pour permettre à l'enseignant de proposer un suivi individualisé.
- Chaque groupe dispose d'outils numériques pour une pédagogie innovante.
- Divers projets pédagogiques sont proposés aux élèves pour motiver leur implication dans les apprentissages.

3- L'encadrement

- **La direction** : L'équipe encadrante est placée sous l'autorité du directeur de l'accueil de loisirs, M. Pascal Celli, président de l'Œuvre des Enfants à la Montagne.

- **L'équipe enseignante** : Elle se compose entièrement de professeurs diplômés de l'Education Nationale, en primaire et dans le secondaire (collège et lycée), avec plusieurs années d'expérience de l'enseignement en Zone d'Education Prioritaire.

- **Les bilans et échanges avec les professeurs** :

- Avant le stage : en plus du dossier, un entretien-bilan est proposé aux familles afin de cibler précisément les besoins de l'élève et préparer son stage.
- En fin de stage : un bilan formatif est dressé pour chaque stagiaire (possiblement avec les parents) lors d'un entretien individuel. Conseils pédagogiques et solutions pratiques lui sont prodigués à cette occasion.

4- Les matières scolaires enseignées

	Français	Mathématiques	Anglais
Elémentaire	X	X	
Collège	X	X	X
Lycée	X	X	X

5- Le déroulement de la journée

- L'emploi du temps général :

	Groupe élémentaire	Groupe collège	Groupe lycée
9h – 10h30	Activités pédagogiques	Activités pédagogiques	Activités pédagogiques
10h30 – 10h45	<i>Récréation</i>	<i>Récréation</i>	<i>Récréation</i>
10h45 – 12h15	Activités pédagogiques	Activités pédagogiques	Activités pédagogiques
12h15 – 13h30	<i>Pause méridienne</i>	<i>Pause méridienne</i>	<i>Pause méridienne</i>
13h30 – 14h30	Activités créatives / jardin	Aide personnalisée	Activités pédagogiques
14h30 – 17h	Activités de loisir	Activités de loisir	Activités de loisir

- Horaires d'arrivée et de sortie : Le centre accueille les stagiaires à partir de 8h45, jusqu'à 17h.

- La restauration de midi : Pour les familles qui le souhaitent, les stagiaires peuvent apporter un repas froid ou micro-ondable personnel afin de prendre leur déjeuner au centre de la Fressange, dans un réfectoire prévu à cet effet. Dès l'arrivée du matin, ils pourront stocker leur repas dans un frigidaire, et à midi réchauffer leurs plats au micro-onde. Des couverts seront également mis à leur disposition. Aucun repas ne pourra être proposé par l'association organisatrice. Pour les stagiaires qui rentrent manger chez eux, la pause méridienne s'étend de 12h15 à 13h30.

6- Les activités de loisir

Dans un souci de détente et d'épanouissement des enfants en période estivale, le stage propose quotidiennement :

- des activités sportives sur les installations du village (tennis, football, basket, « grands jeux » pour les plus jeunes, etc.)
- des activités artistiques, culturelles ou de bien-être au domaine de la Fressange (arts plastiques, expression corporelle, atelier informatique, danse, sophrologie, etc.)
- du jardinage pédagogique et initiation aux principes d'agroécologie, de développement durable dans le jardin clos du domaine, restauré à cet effet

Ces activités sont encadrées soit par les enseignants, soit par des animateurs sportifs diplômés du BEES.

7- Règles de vie collective et cadre disciplinaire

- La réussite des cours de vacances s'appuyant entre autres, sur leur organisation et leur encadrement rigoureux, la direction se réserve le droit de remettre à sa famille tout stagiaire faisant preuve d'un comportement incompatible avec les règles de vie en collectivité.
- Conformément à la loi en vigueur, le centre de vacances de la Fressange est un établissement entièrement non-fumeur.
- Les enfants ne doivent pas apporter de jeux, bijoux, objets de valeur. L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

8- Hygiène/santé

- Il est obligatoire de fournir la fiche sanitaire de liaison complétée pour intégrer le stage.
- En cas d'accident, la direction fait appel aux différents services concernés (pompier, SAMU...) qui seront amenés à prendre les dispositions nécessaires.
- Il ne sera donné aucun médicament à un enfant sans certificat médical.
- En cas de régime et d'allergie alimentaire, un protocole précisant les modalités d'accueil de votre enfant devra être rempli avec le directeur du centre et signé.

9- Assurances

- L'association organisatrice a contracté une assurance couvrant les garanties en responsabilité civile pour le personnel et les stagiaires au sein de ses locaux.
- Les participants doivent être personnellement assurés par le biais d'une assurance individuelle extra-scolaire et transmettre une attestation.

10- Fournitures et tenues vestimentaires

- L'association fournit tous les supports et matériels (cahiers, livres, manuels, feuilles, ordinateurs, etc.) nécessaires aux cours.
- Chaque participant doit veiller à apporter une trousse complète, et une tenue adéquate aux activités sportives ou de plein air.